

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL DU  
PAS-DE-CALAIS**

**ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU VENDREDI 22 AVRIL 2022**

**11H00 Demande de permis de construire n° PC 062 534 21 L0023**

Demande présentée par la Société par Actions Simplifiée DISTRAL EXPLOITATION sise ZAC des Sars, lieu-dit Les Sars, à Lumbres (62380), et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés du Tribunal de Commerce de Boulogne-sur-Mer, en vue de procéder à l'extension de 862 m<sup>2</sup> de la surface de vente de l'hypermarché à l enseigne « E.LECLERC » situé dans la Zone d'aménagement concerté (ZAC) des Sars, à Lumbres, afin de disposer d'une surface de vente de 6712 m<sup>2</sup>.